

ÉVALUER ?

AUX ENSEIGNANTS DE DÉCIDER !



À chaque ministre, au gré des alternances, sa politique éducative. La généralisation des évaluations au CP et au CE1 à la rentrée 2018 marque le retour d'évaluations nationales standardisées, outils du pilotage par les résultats voulu par Jean-Michel Blanquer. Elles s'inscrivent dans la logique des circulaires sur le français et les mathématiques parues au printemps. Après une première passation en septembre pour les CP et CE1, une seconde phase en CP se déroulera du 21 janvier au 1er février.

Bien qu'ayant le plus souvent fait passer les évaluations de septembre, nombreux sont les enseignants qui les ont mises à leur main, et ont parfois aidé les élèves pour éviter un sentiment d'échec. Ils remettent en cause la pertinence et l'utilité de ces évaluations : chronophages, inadaptées aux élèves, sources de stress, non adaptables à ceux à besoin éducatif particulier, transformant les enseignants en secrétaires.

De surcroit, l'annonce prématurée des résultats par le ministre n'a fait que prouver qu'il ne s'agit pas d'aider les élèves et leurs enseignants mais bien de servir une politique. Piloter l'école par l'évaluation, d'autres pays l'ont essayé. Résultats : bachotage, négligence de certaines disciplines au profit de celles dites fondamentales, caractère anxiogène.

L'obsession des performances et des résultats comparés tant au niveau national qu'international, produit des savoirs étriqués, ignore la contextualisation des processus d'apprentissage et appauvrit le débat démocratique sur les politiques éducatives. De plus, les résultats des évaluations serviront d'alibis pour modifier les programmes de maternelle, et permettront d'adopter le salaire au mérite ou de mettre en concurrence les écoles.

Les enseignants doivent garder la main sur leur métier, être formés, et disposer de leur liberté pédagogique pour engager les élèves dans la construction de leurs apprentissages, dans une véritable logique de démocratisation de l'école.

Cette publication fait le point sur les évaluations nationales à l'aune du bilan de la première série passée en septembre. Son ambition est de permettre aux équipes de débattre sur ce sujet sensible.



« LES ÉVALUATIONS STANDARDISÉES FONT SOUVENT L'OBJET D'UNE INSTRUMENTALISATION POLITIQUE »

Deux questions à Pierre Merle, professeur de sociologie, ESPE de Bretagne

Une même évaluation peut-elle servir à évaluer le système éducatif et le progrès des élèves ?

Les évaluations standardisées des compétences des élèves sont réalisées soit par le ministère, soit dans le cadre d'évaluations internationales (PIRLS pour l'école élémentaire). Le but de ces évaluations est d'établir des bilans réguliers et de comparer ceux-ci. Ces évaluations font souvent l'objet d'une instrumentalisation politique. À partir d'interprétations sommaires, le ministère décide parfois de recentrer davantage les apprentissages sur « les fondamentaux ».

Ces évaluations ne sont pas appropriées pour guider le travail de l'enseignant dans sa classe. Celui-ci a besoin d'évaluations régulières beaucoup plus précises, en rapport direct avec ses séquences d'apprentissage afin de construire les feedback nécessaires à l'égard des

élèves pour lesquels les compétences visées ne sont que partiellement, voire pas du tout, atteintes. Penser que le travail pédagogique du professeur dans sa classe puisse être piloté par des évaluations nationales manifeste une méconnaissance du travail pédagogique effectif que le professeur doit réaliser.

« Penser que le travail pédagogique du professeur dans sa classe puisse être piloté par des évaluations nationales manifeste une méconnaissance du travail pédagogique effectif que le professeur doit réaliser »

À quelles conditions une évaluation est-elle au service des élèves et des enseignants ?

Pour être utile, cette évaluation doit être anonyme afin d'éviter les « comparaisons sociales forcées » entre élèves. Celles-ci réduisent l'estime de soi scolaire des élèves

les plus faibles et leur capacité d'engagement dans la tâche. Une évaluation efficace nécessite aussi de créer du bien-être éducationnel et un climat de confiance. Le stress et la peur de l'échec sont à l'origine de « pensées distractives », diminuent les ressources intentionnelles des élèves, et freinent leurs progressions scolaires.

Cette évaluation efficace doit être associée à une « pédagogie explicite », fondée sur une alternance, propre à chaque classe, entre d'une part le guidage collectif des élèves et, d'autre part, leur mise en autonomie progressive associée à un guidage individualisé. La réduction des effectifs des classes favorise de façon sensible la mise en œuvre de cette pédagogie.

Dernier ouvrage de Pierre Merle paru : « Les pratiques d'évaluation scolaire. Historique, difficultés, perspectives, PUF », 2018.

Les évaluations en vidéo sur snuipp.fr



PAROLE DE CHERCHEUR, ROLAND GOIGOUX

« Non, 30 mots correctement lus à haute voix en une minute à l'entrée au CE1 n'est pas un seuil alarmant. Non, le ministère n'a jamais fixé à 50 le nombre de mots lus à la minute au début du CE1. C'est une norme inventée pour faire le buzz, jamais écrite nulle part... Depuis quand un pays donne-t-il à son école l'objectif d'atteindre les performances habituelles des 30 % des meilleurs élèves ? »

• Paroles d'enseignants

- « Evaluations extrêmement chronophages et qui empiètent donc sur les apprentissages. »
- « Les exercices, les consignes défilent, les élèves s'exécutent et souvent finissent par répondre au hasard... »
- « J'ai dédramatisé le plus possible ces tests, malgré tout certains enfants sont déjà dans la peur de ne pas réussir, de ne pas finir dans les temps. »
- « Est-ce de la bienveillance que d'accueillir des enfants de 6 ans qui font leur rentrée à la "grande école" en exigeant d'eux des réponses, dans un délai restreint et imparti, sans pouvoir les aider ou leur donner des repères supplémentaires ? »

Des évaluations à fort enjeu

Installées depuis trente ans dans les pays anglo-saxons, des évaluations standardisées impactent fortement le travail enseignant. Aux Etats-Unis, en l'absence de programmes fédéraux, les évaluations exercent un fort contrôle sur les enseignants dont la rémunération et l'affectation peuvent dépendre des résultats.

En Angleterre, dans le contexte d'une dérégulation de la carte scolaire, les protocoles standardisés participent d'une mise en concurrence des écoles. Des indicateurs publics nourrissent les stratégies de fréquentation des familles. Cette pression indirecte favorise l'émergence de pratiques pédagogiques uniformisées, orientées vers l'amélioration des données chiffrées.

Quelles conséquences ?

Les effets pervers de ce type d'évaluations sont bien connus de

la recherche. D'abord bachotage (« teaching to the test ») et réduction du curriculum scolaire : les disciplines concernées sont privilégiées au détriment des autres. Cet appauvrissement des enseignements renforce les inégalités sociales dans l'accès aux savoirs et à une culture partagée.

D'autant que les élèves les plus en difficulté sont souvent mis l'écart et plus tard victimes de décrochage scolaire. L'imposition d'outils standardisés entretient également la déprofessionnalisation d'un corps enseignant démotivé car dessaisi de l'acte d'évaluer, partie intégrante du métier.

Des évaluations combattues

En Angleterre, la mobilisation des familles et des syndicats, à travers la pétition « Our children is more than a score » s'amplifie afin d'obtenir l'annulation des tests standardisés à l'école primaire.

PAROLE DE CHERCHEUSE, STELLA BARUK

« Ce que ces évaluations semblent laisser prévoir, c'est qu'avec les meilleures intentions du monde, le petit sujet connaissant qui entre en classe aujourd'hui a toute chance d'être regardé par l'institution scolaire comme un « sujet neurocognitif » qui, plutôt qu'un apprentissage, subira un entraînement, sur le mode sportif de la recherche de performance. »

INDISPENSABLE LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

La liberté pédagogique figure dans le code de l'éducation depuis 2005 : « La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection ».

Loin d'être un privilège corporatiste, la liberté pédagogique est une responsabilité tout autant qu'une nécessité. **Nécessité démocratique**, inscrite dans le projet de Condorcet dès la Révolution Française, d'une

indépendance du savoir et de sa transmission par rapport à l'autorité politique.

Nécessité en terme d'efficacité dans la mesure où l'enseignement ne peut être une application à la lettre de prescriptions, ignorantes des contingences et imprévus des situations d'apprentissage. L'enseignant est nécessairement concepteur de son travail, faisant en permanence des choix face à des situations impossible à modéliser. **Nécessité pragmatique** enfin : c'est l'enseignant qui fait classe, l'institution doit lui faire confiance dans l'exercice de ses missions.

Paroles d'enseignants

« Je ne vois pas en quoi comparer les élèves de CP à une norme va les aider à progresser dans leurs apprentissages, sauf à vouloir stresser les élèves, les familles et les enseignants. »

« À la fin de la première période, je n'ai pas attendu les résultats de ces évaluations pour détecter les besoins de mes élèves et commencer à proposer des situations de remédiations. »

« Un document de dizaines de pages pour trouver comment remédier aux difficultés... Pas le temps ! C'est de la formation dont nous avons besoin ! Et les stages sont désormais inexistantes ! »

« Nous sommes (...) inquiets concernant le compte rendu devant être fait aux parents d'élèves. Devons-nous alarmer injustement les parents des élèves ayant des résultats non satisfaisants ? »

« Que dire aux parents face aux faibles résultats attendus pour un certain nombre d'élèves ? Car (...) de nombreuses erreurs relèvent de la non-compréhension de la consigne ou de l'exercice, et non de difficultés d'apprentissage. Quand il ne s'agit pas d'exercices inadaptes au niveau des élèves... »



L'INSTRUMENTALISATION DES ÉVALUATIONS

Le ministre a donné le ton : alors que la grande majorité des enseignants concernés étaient encore en train de saisir laborieusement les réponses de leurs élèves, Jean-Michel Blanquer déclarait le 15 octobre, que « 23% des élèves en début de CP ont du mal à reconnaître les lettres et le son qu'elles produisent »... Roland Goigoux répondait le lendemain que ces évaluations « montrent seulement que 23 % des élèves échouent à un exercice très contestable. » En érigeant des compétences expertes au rang de normes communes, les évaluations ont notamment pour fonction d'instruire le procès public de l'école et de mieux imposer les « dogmes » ministériels pour l'apprentissage de la lecture (priorité aux correspondances graphophonologiques, et à la fluence censée donner accès à la compréhension). Et les enseignants ont déjà commencé à subir les effets de cette volonté de mise au pas. En Isère, une fiche « d'accompagnement » préparée par la DSDEN pour les visites

des classes de CP par les IEN prévoit que soit contrôlé l'enseignement de « 2 sons par semaine ».

Dans une circonscription d'Alsace, un IEN a annoncé aux enseignants de CP : « tout ce qu'il y a sur votre bureau vous le jetez et vous recommencez tout à zéro. »

Dans l'académie de Créteil, ce sont les formateurs qui ont été réunis, pour entendre Franck Ramus, membre du Conseil Scientifique de l'Education Nationale, asséner que « les enseignants sont comme les médecins qui ont pratiqué la saignée pendant 2000 ans. Vous ne devez plus vous faire confiance ». Ces évaluations serviraient donc à faire douter d'eux-mêmes les enseignants, suffisamment pour qu'ils ne se pensent plus comme les concepteurs de leur pédagogie, mais pour qu'ils adoptent sans résistance les méthodes et progressions promues par le ministère. Or, en novembre 2017, et c'est une première en France, tous les élèves de

sixième, ont été évalués en français et en mathématiques par la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP). En français, 85% des élèves ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées en début de sixième. Ils sont 73% pour les compétences mathématiques. C'est à mettre à l'actif de l'expertise et des compétences des enseignants.

Les programmes nationaux sont obligatoires, mais la manière de les décliner relève de la responsabilité des enseignants. Dans le combat pour préserver leur professionnalité, le SNUipp FSU jouera tout son rôle. La liberté pédagogique et l'appui de l'équipe doivent permettre aux professeurs d'école de garder la main sur la conception de leur enseignement au service de la réussite de tous leurs élèves. En effet, comme le rappelle Philippe Meirieu, « enseigner c'est décider ! »

DES ÉVALUATIONS POUR CHANGER LE MÉTIER ?

Malgré des conditions de passation très différentes selon les classes, qui font des évaluations CP/CE1 un outil peu fiable, le ministère a communiqué, dès octobre, des outils uniformes d'exploitation des résultats. Des guides de scores recensent les seuils de réussite des exercices, une liste des difficultés rencontrées par les élèves et une justification « scientifique » des tests. Des fiches ressources avec des propositions d'activités sont également diffusées sur Eduscol. Mais les références à la recherche sont trop succinctes pour convaincre de l'intérêt pédagogique de ces évaluations. Les profils sont également trop grossiers pour aider les enseignants à mieux connaître les besoins spécifiques des élèves. Et aucune analyse didactique des sources d'erreurs ne permet de mieux préparer la classe.

Les calendriers pour organiser la remédiation ne prennent pas en compte les différences de rythmes d'apprentissage. Et l'insistance sur l'apprentissage précoce de certaines compétences ne peut que générer de l'échec.

Sans l'aide du RASED, ignoré par les préconisations, l'enseignant doit renoncer à la conception d'enseignements adaptés aux besoins des élèves pour se conformer à la réalisation de recettes prêtes à l'emploi. En ne proposant pas de formation adaptée aux besoins, en voulant réduire les enseignants à des marionnettes, en ne produisant qu'un instrument de mesure sans moyens de préventions et de remédiations solides, le ministère est loin de répondre à l'enjeu de faire réussir tous les élèves.

PAROLE DE CHERCHEUR, FRÉDÉRIC SAUJAT

« Le risque, c'est de renvoyer des évaluations qui pointent des effets négatifs sur un certain nombre d'élèves alors même que ces évaluations sont très mal calibrées et trop exigeantes par rapport au moment où elles sont passées. Du coup, cela ne peut que renforcer un sentiment d'incompétence chez les enseignants au moment même où ils auraient besoin de retrouver du pouvoir d'agir. »

